



Ecole de South Kensington - Conseil d'Ecole

8 novembre 2016 - 16 h

(approuvé lors du conseil d'établissement du 26.01.2017)

Présents :

Mme Isabelle Marlinge	Directrice de l'Ecole Primaire de South Kensington
Mr Olivier Rauch	Chef d'établissement du Lycée Charles de Gaulle
Mr Benoit Gaudry	Directeur Administratif et Financier du Lycée Charles de Gaulle
Mme Cerian Maraviglia	Coordinatrice des enseignants d'anglais
Mme Julia Warren	Enseignante d'anglais
Mme Anne-Sophie Kais	Enseignante CM1C
Mme Marie-Noëlle Vaughan	enseignante CE1B
Mme Sylvie Mourou	Enseignante CE1A
Mme sabine Golledge	Enseignante CPA
Mme Dominique Kergall	Enseignante CE2C
Mr Damien Roch	Enseignant CE2A
Mme Nathalie Meullenaere	Enseignante CM1A
Mme Emmanuelle Tsatsaris	Enseignante CM2B
Mme Virginie Houpert	Enseignante CM1B
Mme Géraldine Maton	Enseignante CE1C
Mme Nicole Charreyre	Enseignante CM2C
Mme Stéphanie Marinosci	Enseignante CE2B
Mme Lucie Moss	Enseignante CM2D
Mme Catharina Saponar	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Angela Lucas	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Khadija Elomri Mawhinney	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Stéphanie Paillat	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Caroline-Laure Nègre	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Alexia Gourdain	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Nadine Malas	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Elodie Landou-Kitoudi	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Marina Galand	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Jihane Schmitt	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Yasmine Mignon	Représentante élue de parents d'élèves APL
Mme Dina Shenouda	Représentante élue de parents d'élèves ACE
Mme Carla Langroudi	Représentante élue de parents d'élèves ACE
Mme Magali Sainte-Luce	Représentante élue de parents d'élèves ACE
Mr Philippe Chauvet	Représentant élu de parents d'élèves ACE

Excusées :

Mme Pardis Momeni	Médecin scolaire
-------------------	------------------

Madame Marlinge remercie les personnes présentes à ce premier Conseil d'Ecole de l'année 2016 / 2017 et ouvre la séance par un tour de table.

Questions d'ordre statutaire

1 – Désignation des secrétaires de séance

Mesdames Elodie Landou-Kitoudi et Jihane Schmitt, représentantes de parents d'élèves APL, prendront des notes qu'elles transmettront à Madame Marlinge.

2 - Présentation du rôle du conseil d'école

Un conseil d'école est instauré dans tous les établissements qui comprennent un enseignement du 1^{er} degré placé sous la responsabilité d'un directeur d'école et se réunit trois fois par an. C'est un espace de discussion qui permet de donner tout avis et suggestions sur les questions relatives à la vie de l'école et adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

3 - Questions diverses

Transmises par les représentants de parents élus au conseil d'école, elles sont ajoutées à l'ordre du Jour selon le domaine auquel elles se rattachent et traitées en cours ou en fin de réunion :

Questions APL :

- Le recrutement d'une psychologue scolaire est-il programmé par le Lycée, en complément du poste d'orthophoniste ?
- Les conseils d'école ont lieu avant le conseil d'établissement, ce dont nous vous remercions. Serait-il néanmoins possible que la date du conseil d'établissement permette de laisser plus de temps entre les élections et le premier conseil d'école pour recenser les questions des parents ?
- En anglais, les groupes de niveaux sont en place : sur quelle base sont effectués les choix de niveaux et quelle est la mobilité entre niveaux ?
- Est-il possible d'installer une salle de musique dans une pièce dédiée à cette activité ?
- Le démarrage des travaux liés à la sécurisation des accès à l'école a été décalé : est-il possible d'en savoir plus sur les nouvelles dates de travaux ?
- Quelle est la position de l'école sur les goûters du matin ? Certains enfants apportent apparemment des goûters à l'école et d'autres non, ce qui crée des jalousies et des inquiétudes des parents. Est-il possible de clarifier ce point auprès des parents ?

Questions ACE :

- Questions sur la sécurité : quand y aura-t-il un exercice de confinement ?
- Suivi des élèves à besoins particuliers : Les familles pourraient-elles bénéficier de l'aide de « surveillants » jouant le rôle de « scribe » par exemple ?
- De quelle façon les enseignants sont-ils formés pour adapter leur enseignement à ces enfants à besoins particuliers ?
- Combien d'enfants du primaire bénéficieront-ils du tutorat par les plus grands (mis en place par Mr Colangelo, proviseur-adjoint, réponse à la demande de ACE au conseil d'établissement du 4 octobre) ?
- Quelles mesures peut-on prendre pour lutter contre le problème du tabac devant l'enceinte de l'école ?
- Questions sur les programmes : les enfants recevront-ils des cours de coding ?
- Quelle est la procédure de nomination des représentants de parents ?

4 – Règlement intérieur 2015/2016:

Les informations relatives à la restauration scolaire et aux frais de scolarité sont supprimées du règlement intérieur de l'école et font maintenant l'objet d'un règlement financier d'établissement séparé.

La mise à jour des informations est votée à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera affiché sur le panneau extérieur, dans toutes les classes et mise en ligne sur le site de l'établissement.

Questions d'ordre matériel ou financier

1 – Bilan financier

La dotation de l'établissement déléguée à l'école de South Kensington s'est élevée à £120 000 pour l'année 2016 et couvre l'ensemble des dépenses de fonctionnement : fournitures scolaires, manuels scolaires, ouvrages pour la BCD, matériels sportifs, frais liés aux sorties scolaires, aux spectacles, aux intervenants sportifs et artistiques... La répartition budgétaire est discutée et les décisions sont prises en Conseil des maîtres.

Le montant des dépenses engagées à ce jour est de £110 566 soit un solde positif de £9 434. Quelques dépenses ponctuelles seront encore ajoutées au budget 2016 avant la fin de l'exercice (SKK festival, commande de papier, etc...).

Toutes ces dépenses transitent par le budget alloué à l'école et les familles ne sont jamais sollicitées pour financer des activités scolaires. La fermeture d'une classe de CE2 en septembre 2017 ne devrait pas avoir de répercussion sur le montant du budget délégué.

Madame Marlinge précise que l'école dispose d'un budget de fonctionnement conséquent qui permet de financer toutes les actions souhaitées par les enseignants et d'équiper très correctement l'école.

2 - Travaux et équipements

Monsieur Gaudry, Directeur Administratif et Financier, prend la parole pour parler des travaux réalisés depuis l'été.

- ✓ La peinture du sol de la cour de récréation a été terminée
- ✓ La BCD a été totalement rénovée (peintures, lumières, mobilier)
- ✓ La salle de soutien a été repeinte et des rangements ont été mis en place
- ✓ Les toilettes handicapées du 2^{ème} étage ont été refaites
- ✓ Des VPI (vidéoprojecteurs interactifs) ont été installés dans les classes qui n'étaient pas encore équipées

Le prochain chantier important sera la rénovation de la cantine du 3^{ème} étage qui est programmée pour l'été 2017.

A la question sur le financement des travaux, Monsieur Rauch, Chef d'établissement, précise que les dépenses sont prises sur le budget travaux de l'établissement et non sur le budget de fonctionnement délégué à l'école. Il remercie l'APL d'avoir contribué au financement des travaux de la cour et de la BCD.

Question sur la salle de musique : Le manque de place actuel ne permet pas d'envisager d'aménager une salle de musique mais avec la diminution des effectifs prévus et la libération de certaines salles au 3^{ème} étage, cette idée intéressante pourrait se concrétiser. Elle aurait l'avantage de garder les liens entre le 1^{er} degré et le 2nd degré.

3 – Hygiène et sécurité

Exercice d'évacuation : Un exercice d'évacuation incendie du bâtiment Victor Hugo (primaire et secondaire) a été réalisé le 3 octobre matin et le temps d'évacuation de tous les élèves et personnels jusque la cour du collège a été de 5mn

Exercice de confinement : Pour le moment, aucun exercice de confinement n'a été réalisé mais plusieurs écoutes d'alarme ont été testées à différents moments de la journée. Il est en effet important que les élèves associent cette sonnerie à l'obligation de rester confiné.

En primaire, un exercice informel de confinement a été réalisé dans les classes le 13 octobre où il a été demandé aux enfants de jouer au roi du silence. Les élèves ont réussi à être silencieux pendant 5 mn. Ces exercices seront faits régulièrement avec de plus en plus de contraintes (fermeture des rideaux etc...) et associés aux futurs exercices officiels avec sonnerie. Il est précisé que lors des exercices, toute la communauté scolaire (élèves, adultes et parents) est toujours prévenue en amont et donc, toute sonnerie qui renterait sans avertissement préalable est un véritable confinement.

Travaux liés à la sécurisation de l'établissement:

- ✓ Les portails des Mews (cour du collège) et de l'Institut devraient être changés au printemps 2017 et nécessiteront quelques adaptations pour la sortie des classes des CM2. Le permis de construire a été accepté par le Borough. Pour des raisons de sécurité, ces deux entrées dans l'établissement ne peuvent être bloquées pendant le temps scolaire car ce sont les accès pompiers. Deux devis ont été proposés à des montants différents et le lycée est en attente de la validation par l'AEFE. La réponse est prévue pour décembre.
- ✓ Les travaux liés à la sécurisation du rond-point sont encore à l'étude mais le projet avance bien. L'architecte du Lycée et l'ingénieur du bâtiment travaillent depuis déjà plusieurs mois et le permis de construire sera déposé avant mai 2017 pour que les travaux commencent pendant les vacances d'été. Ils sont importants, nécessiteront plusieurs mois et déborderont donc sur la prochaine rentrée scolaire.

A la question sur le calendrier, Monsieur Rauch comprend l'inquiétude des parents qui souhaiteraient que ces travaux commencent plus rapidement mais nous sommes dans un établissement scolaire qui accueille plus de 2500 élèves et qui doit pouvoir assurer les flux des entrées et des sorties. Les travaux de sécurisation du rond-point ne pourront donc commencer que pendant les vacances scolaires d'été.

- ✓ L'ensemble des dépenses liées à ces travaux de sécurisation sont financés par les réserves de l'établissement.
- ✓ D'autres travaux recommandés par le Borough sont à l'étude, notamment ceux qui concernent l'éclairage nocturne. Il y aura des appels d'offre.
- ✓ Les accès périphériques (mews, rond-point..) sont déjà contrôlés par des caméras installées dans l'enceinte scolaire.

Monsieur Rauch rappelle que la commission Hygiène et Sécurité à laquelle participent des représentants de parents des associations traite de toutes ces questions.

- ✓ Question sur les goûters : Certains enfants amènent en effet des goûters et il semble difficile de les interdire. Plusieurs élèves résident loin de l'établissement, ne déjeunent qu'à 12h30 et ont donc besoin de pouvoir prendre un goûter pendant la récréation du matin. Chaque situation est particulière.

Madame Marlinge regrette également que certains élèves amènent des chips, rappelle que les bonbons sont interdits (règlement scolaire) et fera une information dans la Lettre aux parents pour recommander que les goûters apportés par les enfants soient sans fruits à coques.

- ✓ Question sur le tabac au rond-point : Les parents d'élèves font remarquer que certains élèves du Secondaire fument au rond-point ou dans les mews. Monsieur Rauch précise que cet espace n'appartient pas au Lycée et que les vigiles présents ne peuvent intervenir directement. Ils peuvent les prendre en photo pour les transmettre à l'établissement qui peut ainsi identifier les élèves et les convoquer pour en discuter. Une conférence sur ce thème est prévue et une information sera affichée.

- ✓ Restauration scolaire : Il est possible d'intervenir auprès des élèves de la MS au CP pour les inciter à goûter aux différents aliments mais cette action est plus difficile à partir du CE1 quand les élèves passent au self service et déjeunent dans la grande salle. Le service de restauration fait beaucoup d'efforts pour mettre en valeur les différents aliments (semaine du goût, couleurs vives...)

Questions d'ordre pédagogique

1 - Bilan de rentrée 2016

- ✓ Arrivée de nouvelles enseignantes
Lucie Moss en CM2D,
Emmanuelle Tsatsaris sur un temps plein en CM2B
Anne-Sophie Kais en CM1C,
Virginie Houpert en CM1B,
Nathalie Meullenaere sur un temps partiel en CM1A
Julia Warren sur un poste d'enseignante d'anglais
Laurence Geny Husser sur la décharge syndicale de Madame Moss chaque mardi
- ✓ Effectif scolaire :
20 classes de la MS au CM2 pour un total de 563 élèves scolarisés à ce jour dont 20,78% de nouveaux inscrits au Lycée (hors transferts d'autres écoles primaires du Lycée)
Prévisions 2017 : Fermeture d'une classe de CE2 pour poursuivre la décréue des effectifs comme prévu par le Plan Ecole
- ✓ Programme scolaire
Mise en application des nouveaux programmes scolaires par cycle de l'Education nationale sur lesquels les enseignants ont travaillé depuis le mois de janvier pour répartir les compétences par niveau scolaire
Ecole maternelle : MS et GS - Cahier de suivi des progrès de l'école et bilan en fin de GS
Cycle 2 : CP/CE1/CE2 – Cycle des apprentissages fondamentaux
Cycle 3 : CM1/CM2/6^{ème} – Cycle de consolidation
Bulletins de compétences avec LivrEval comme précédemment qui a adapté son logiciel

2 - Projets et actions pédagogiques

- ✓ Parcours sportif
 - Un créneau de 40' par classe dans le gymnase P. de Coubertin pour toutes les classes + des séances hebdomadaires dans la cour de récréation ou à Hyde Park pour les GS le mercredi matin
 - Choix de l'équipe enseignante d'utiliser une partie importante du budget délégué par le Lycée pour proposer des activités sportives aux élèves de l'école en lien avec les compétences scolaires du programme.
GS + CP → Natation : 8 séances par classe soit 32 semaines
CE1 et CE2 → Arts martiaux vietnamiens (Viet Vo Dao) : 10 séances par classe le jeudi
CM1 + CM2 → Escrime : 10 séances d'une heure par classe le lundi
Les démonstrations devant les parents auront lieu la semaine du 5 décembre (lundi 5 pour l'escrime des CM1, le jeudi 8 pour les Arts martiaux des CE1)
 - 3 classes de CM2 (CM2A, CM2B, CM2C) sont concernées par un voyage scolaire à dominante sportive qui aura lieu du 24 au 28 avril.

La classe de CM2D a un projet de semaine de sorties culturelles et artistiques sur Londres en fin d'année scolaire.

- Les 12 classes de CE2, CM1 et CM2 participent aux rencontres sportives d'athlétisme des écoles françaises de Londres. Celle des CM2 a eu lieu le mardi 18 octobre et celles des CE2 et CM1 seront programmées en mai ou juin.

✓ Parcours d'éducation culturelle et artistique

➤ Spectacles

MS : Lyric Theatre d'Hammersmith le 8 décembre – Father Christmas

GS : Sadel Theatre le 16 décembre – La petite fille aux allumettes

CP et CE1 : Polka theatre à Wimbledon en janvier (12 et 13)

CE2 A : Polka Theatre de Wimbledon

CM1 : Spectacle Dick Wittington le 12 janvier

Les CM2 utilisent leur crédit pour aller au Globe en fin d'année scolaire

Le concert au Royal Albert Hall est traditionnellement financé par Loisirs à l'École (ateliers du mercredi après-midi et du soir). Le montant s'élève à plus de £3500 pour tous les élèves et adultes accompagnateurs. Loisirs à l'école nous informera de sa décision de financement ou pas.

➤ Chorale

30' Intervenant chorale pour toutes les classes du CP au CM2 (Grace en CP et Harvey) et petit spectacle de Noël devant les parents la semaine précédant les vacances.

➤ Littérature:

Plusieurs interventions d'auteurs et illustrateurs en classe / à l'institut ou séances de cinéma pour les classes en ayant fait la demande dans le cadre du South Ken Kids festival (14 au 18 novembre)

Venue d'un conteur breton la semaine du 15 janvier pour toutes les classes du primaire

Participation à des projets de lecture (Incorruptibles, Rallye lecture) en CM1 et CM2

Projet inter degré sur les contes entre les GS et une classe de 6^{ème}

➤ Sorties culturelles et artistiques programmées à ce jour

Queens's gallery pour les CM1D

Serpentine pour les CE2B

Royal Society Of Sculpture pour les CE1A et B

Tate modern pour les CE1C

Hyde park pour le projet d'art des CE1C

Tate Britain pour les CE1A

Royal Academy of Art pour les CE2D

V & A pour les CM1B

✓ Parcours citoyen :

➤ School Travel Plan :

Les mêmes actions que l'an dernier seront mises en place (permis piéton – scooter – vélo – sécurité dans les rues et les transports en commun)

Participation de la classe de CE2A et du CM1B au concours du calendrier sur la sécurité routière – 2 enfants lauréats auront leur dessin dans le calendrier du Borough.

Intervention du Borough sur les dangers liés à la circulation routière pour les CM2

- Le vendredi 25 novembre: Participation sur la base du volontariat au Téléthon organisé par Madame Chaleur Launey (professeur du secondaire) - appel au soutien des parents pour aider à l'organisation
 - Le jeudi 1er décembre : Bazar de Noël au bénéfice de Justice au Coeur – Les parents seront invités à apporter livres et jeux qui seront mis en vente et à aider à la tenue des stands de vente
 - Conseil des élèves : Les élections ont eu lieu en octobre. Les élèves représentants seront réunis une fois par période sur des questions précises.
- ✓ Parcours scientifique :
Utilisation des ordinateurs portables et/ou des tablettes dans les classes
Blog de classe dans certaines classes
Science Museum en CM1
Ecologic center pour les CPA
Journée à la ferme pour les MS et GS
Participation à la semaine du goût pour les MS

3 - Enseignement de l'anglais

Madame Maraviglia prend la parole pour donner les informations suivantes :

- ✓ Conformément aux consignes du ministère anglais, les programmes de langue anglaise ont été renouvelés avec des points de grammaire et d'orthographe plus détaillés.
- ✓ La répartition des sujets traités en DNL (discipline non linguistique française enseignée en anglais) a également été modifiée en raison du changement des programmes scolaires français et des sujets liés à la culture anglaise ont été ajoutés sur 1 des trois périodes de l'année (personnages célèbres, événements historiques...).
- ✓ Bulletins : Le préfixe DNL a été ajouté pour indiquer les sujets ou compétences traités en anglais. Les compétences langagières ne seront pas ajoutées sur la liste des compétences du bulletin mais une appréciation détaillée sera notée par les enseignants d'anglais. Chaque enfant de l'école est évalué en début et fin d'année pour avoir un profil précis de son niveau d'anglais.
- ✓ Les listes de lecture mises à jour sont disponibles par niveau sur le site de l'école.
- ✓ Une réunion d'information sur la 6^{ème} option Internationale sera proposée aux parents d'élèves de CM2
- ✓ Afin de sensibiliser les élèves à la politesse et au bien-être de chacun, une campagne d'affichage bilingue a été faite dans les couloirs (phrases positives rédigées en français et en anglais) et sera relayée dans les classes

Question sur les groupes de niveaux d'anglais : Il y a toujours deux niveaux d'anglais du CE1 au CM2 pour que les élèves débutants ou au niveau très faible puissent bénéficier de soutien en langue avec Nathalie Desvages. Quand le niveau des élèves le leur permet, ils intègrent le niveau supérieur.

En CE1, lors des tests de début d'année, de grandes différences de maîtrise de la langue écrite ont été notées. Pour répondre aux réels besoins de chaque élève à ce niveau de classe, il a donc été décidé de regrouper les élèves ayant le même profil en lecture. Ces groupes travaillent toutefois sur les mêmes domaines et les mêmes sujets.

4 - Suivi des élèves à besoins particuliers:

Madame Marlinge explique les stratégies permettant de venir en aide aux élèves en difficulté :

- ✓ 15 Equipes Pédagogiques se sont tenues pour discuter de la situation d'un enfant qui est en difficulté et envisager le type d'aide nécessaire.

- ✓ Du soutien individuel ou par petits groupes est mis en place par l'enseignant de la classe ou des enseignants libérés pendant les heures libérées par l'anglais pour la prise en charge d'élèves un peu fragiles
- ✓ Des PPRE (Plan particulier de Réussite Educative) sont élaborés quand la difficulté scolaire nécessite une adaptation temporaire de la scolarité pour accentuer le travail sur un choix de compétences du socle.
- ✓ 12 élèves ayant des troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie...) bénéficient de PAP (Plan d'Accompagnement personnalité) qui permettent une adaptation de la scolarité primaire et secondaire
- ✓ 1 élève a une auxiliaire de vie scolaire dans le cadre de son PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)
- ✓ Questions des représentants de parents :
 - Le recrutement d'une psychologue scolaire est-il programmé par le Lycée, en complément du poste d'orthophoniste ? Comme déjà renseigné précédemment lors de différents Conseil d'école, il n'y aura pas de recrutement de psychologue scolaire. Un psychologue scolaire est un enseignant et il n'est pas envisagé d'en faire venir de France. Une psychologue intervient ponctuellement sur des actions précises mais il n'y a pas de suivi d'élèves sur place.
 - Les familles pourraient-elles bénéficier de l'aide de « surveillants » jouant le rôle de « scribe » par exemple ? Non, cela ne rentre pas dans leurs compétences ni dans leurs fiches de poste. Les élèves du primaire en difficulté ont besoin de l'aide de professionnels et ne passent pas la majorité de leurs temps scolaire à copier des cours.
 - Combien d'enfants du primaire bénéficieront-ils du tutorat par les plus grands (mis en place par Mr Colangelo, proviseur adjoint, réponse à la demande de ACE au conseil d'établissement du 4 octobre) ? Aucun, car cette disposition n'est pas prévue ni adaptable en primaire où le fonctionnement pédagogique d'une classe ne permet pas à des élèves de Secondaire de venir en classe et d'intervenir auprès d'un élève pendant le temps scolaire.
 - De quelle façon les enseignants sont-ils formés pour adapter leur enseignement à ces enfants à besoins particuliers ? Tout enseignant a ces compétences professionnelles et des stages de formation continue sont proposés. Un professeur des écoles est capable de gérer l'hétérogénéité de sa classe et d'offrir un travail différencié aux élèves en difficulté. Seul, le diagnostic ne relève pas de sa compétence.

5 - Bilan médical :

17 PAI sont finalisés à ce jour pour des élèves souffrant d'allergie ou de maladies chroniques
Les élèves de Grande Section auront une visite médicale effectuée par le médecin scolaire.

6 - Plan de Formation Continue

14 enseignants participeront à un ou deux stages de formation organisés par la zone Europe du Nord Ouest et Scandinavie (9 pays) de l'AEFE.

Questions liées aux activités péri-éducatives
--

Garderie du matin : 109 élèves sont inscrits soit près de 1/5 de l'effectif de l'école

Association Loisirs à l'école:

- ✓ Ateliers du mercredi après-midi : 183 élèves sont inscrits aux 12 ateliers du 1^{er} créneau horaire et 93 élèves sont inscrits aux 9 ateliers du 2^{ème} créneau
- ✓ Ateliers du soir: 40 inscrits sont inscrits pour 1 jour, 14 inscrits pour 2 jours, 3 inscrits pour 3 jours, 8 inscrits pour 4 jours

Monsieur Rauch demande à recevoir le bilan financier de l'association comme cela est la règle pour toutes les associations de l'établissement. Séverine Lyall, trésorière, enverra ces informations.

V – Questions diverses

Questions sur les programmes : les enfants recevront-ils des cours de coding ?

Non, ces cours ne sont pas au programme scolaire de l'école primaire. Ce point avait été évoqué par le ministère avant la parution des nouveaux programmes comme pouvant faire l'objet d'une activité extrascolaire...

Serait-il possible que la date du Conseil d'établissement permette de laisser plus de temps entre les élections et le premier conseil d'école pour recenser les questions des parents ? Le délai légal est de 2 semaines entre les élections de représentants de parents et la date de tenue du premier conseil d'école. Nous ne pouvons donc pas rallonger le délai. La date du conseil d'établissement n'a aucun lien avec les dates de conseil d'école.

Quelle est la procédure de nomination des représentants de parents ?

Les seuls représentants de parents sont ceux qui sont élus au conseil d'école lors des élections qui se tiennent en octobre. Les parents-relais ne sont pas élus et sont nommés par les associations pour servir de relais entre les parents de la classe et l'association qu'ils représentent. Ils peuvent être destinataires des coordonnées des parents qui ont été données à l'APL et ACE en début d'année.

L'ordre du Jour étant épuisé, Madame Marlinge invite les membres du conseil d'école à participer à l'Apéritif offert par le Lycée.

La Directrice
Madame Isabelle Marlinge

Les secrétaires de séance
Mesdames Landou-Kitoudi et Schmitt